

**EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-02**  
**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU**  
**CROULT ET DU PETIT ROSNE**

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 07 JANVIER 2015**

L'an deux mille quinze, le sept janvier à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : MM. Mathieu DOMAN et Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire, et Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Maria-Elisabeth CARMINATI (CAVAM, commune d'Andilly), M. Jean-Pierre DAUX (CAVAM, commune de Montmorency), MM. Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Ecouen), M. Jérôme DROUILLOT (Commune d'Epiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ezanville), M. Luc VILLERMIN (Commune de Fontenay-en-Parisis), M. Gérard GRÉGOIRE et Mme Yolande GARRET (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire et Gérald VERGET (Commune de Louvres), MM. Henri GUY et Stéphane BECQUET (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), MM. Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Commune de Moisselles), M. Jean-Pierre LARIDAN (Commune de Montsout), M. James DEBAISIEUX et Mme Michèle BACHY (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. Germain BUCHET (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE BEUVE (Commune de Le Thillay), M. Alain GOLETTA (Commune de Vémars), M. Dominique KUDLA, Maire, et Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Maurice BONNARD (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. Gérald VERGET, délégué de la commune de Louvres.

Pouvoirs :

M. Patrick SCHEPPLER, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay,  
Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsout, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsout,  
M. Alain SORTAIS, Délégué Titulaire de la commune de Puiseux-en-France, a donné pouvoir à M. Bernard BESANÇON, Délégué Titulaire de la commune Puiseux-en-France,  
M. Patrick LEPEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Roissy-en-France, a donné pouvoir à M. Bernard VERMEULEN, Délégué Titulaire de la commune de Roissy-en-France,  
M. Michel BACCHIANI, Délégué Titulaire de la commune de Saint-Witz, a donné pouvoir à M. Germain BUCHET, Délégué Titulaire de la commune de Saint-Witz,  
M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Guy MESSAGER, Délégué Titulaire de la commune de Louvres.

**OBJET :**

**Création de budgets annexes suite à la fusion du SIAH avec le SIERVOM**

M. Guy MESSAGER, Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

**Vu** l'article L. 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du Val d'Oise et en particulier la page 54,

**Délibération n° 2015-02**

Objet : Création de budgets annexes suite à la fusion du SIAH avec le SIERVOM

**Vu** le courrier du 29 juillet 2013 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise actant la procédure de fusion du SIERVOM avec le SIAH,

**Vu** le courrier du 20 décembre 2013 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise définissant le délai de la procédure de fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2015,

**Vu** l'arrêté de Monsieur le Préfet du Val D'Oise du 22 janvier 2014 portant projet de fusion du SIERVOM avec le SIAH,

**Vu** le courrier du 29 septembre 2014 de Monsieur le Préfet du Val d'Oise demandant au comité syndical du SIAH d'approuver les statuts suite à la fusion du SIERVOM avec le syndicat,

**Vu** la délibération n° 216-2 du comité syndical du 10 décembre 2014 approuvant les statuts du SIAH dans le cadre de la fusion avec le SIERVOM,

**Considérant** la nécessité de créer le budget annexe M 49, eaux usées,

**Considérant** la nécessité de créer le budget annexe M 14, SAGE Croult Enghien Vieille Mer,

**Le Comité Syndical, après examen :**

- **Crée** le budget annexe M 49, eaux usées,
- **Crée** le budget annexe M 14, SAGE Croult Enghien Vieille Mer,
- **Et autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le  
et de la publication le

Signé

Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages  
pour extrait conforme,  
Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,  
Maire honoraire de Louvres.